



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 janvier 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 janvier 2006

**Conventions d'acompte de trésorerie au bénéfice des Maisons
Communales de la Citoyenneté et des Maisons Pour Tous, au titre
du Contrat Temps Libre 2005**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060051

du Contrat Temps Libre 2005

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 11 septembre 2000, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres.

Le Contrat Temps Libre est un contrat d'objectifs et de cofinancement entre la CAF et une commune.

Une prolongation d'une année a été contractualisée en 2003, puis en 2004 et 2005.

La Ville de Niort a fait appel à des opérateurs associatifs (MPT et MCC).

Dans le cadre de ce contrat des actions ont été réalisées, en 2005, par ces opérateurs. En ce début d'année, les MCC et les MPT nous demandent de bien vouloir débloquer un acompte sur les fonds correspondant à ce Contrat Temps Libre afin de poursuivre les actions en direction des jeunes.

Il est proposé de verser un acompte de la prestation du CTL 2005, de 50%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Procéder au versement des cofinancements délivrés par la CAF à la Ville de Niort dans le cadre de sa maîtrise d'ouvrage du CTL et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions passées avec elles.

- MCC de Cholette

Imputation budgétaire : 65-4221-6574 16 255,00 euros

- MCC de La Gavacherie

Imputation budgétaire : 65-4221-6574 5 940,00 euros

- MCC du Port

Imputation budgétaire : 65-4221-6574 16 170,00 euros

- MCC des Brizeaux

Imputation budgétaire : 65-4221-6574 13 605,00 euros

- MCC de Goise

Imputation budgétaire : 65-4221-6574 13 600,00 euros

- Association des Maisons pour Tous

Imputation budgétaire : 65-4221-6574 32 195,00 euros

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)